

DEL/2023/RH/113**Modification du tableau des effectifs**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée :

Vu le code général de la Fonction Publique,
Vu l'avis du comité social territorial,
Conformément à l'article L313-1 du code de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Monsieur le Maire explique qu'au regard des besoins de la collectivité, il est nécessaire de procéder à la suppression et à la création des postes suivants à compter du 1^{er} décembre 2023

Suppression :**Filière administrative**

- 1 poste d'attaché principal

Filière Technique

- 1 poste de Technicien

Filière médico-sociale

- 1 poste d'EJE de classe exceptionnelle
- 1 poste d'EJE
- 1 poste d'ATSEM principal de 1^{ère} classe

Filière culturelle

- 1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe

Filière animation

- 2 postes d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe

Filière police municipale

- 1 poste chef de service de police municipale
- 4 postes de brigadier-chef principal
- 1 poste de gardien brigadier

Création :**Filière administrative**

- 1 poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe
- 1 poste de rédacteur

Filière technique

- 1 poste d'ingénieur hors classe
- 1 poste de technicien principal de 2^{ème} classe

Direction Générale des Services

Tél. 03 20 66 58 24

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS,
Le sept décembre,**

Le Conseil Municipal s'est réuni à l'hôtel de Ville, sis 42 rue du Général Leclerc à Hem, sous la présidence de Monsieur Francis VERCAMER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 30 novembre et qui a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

*Nombre de conseillers en exercice : 33
Délibération affichée en mairie le 15 décembre 2023*

PRESENTS

Francis VERCAMER, Maire,
Ghislaine BUYCK, Jean-François LECLERCQ, Anne DASSONVILLE, Philippe SIBILLE,
Blandine LEPLAT, Laurent PASTOUR, Saïd LAOUADI, Fabienne LEPERS, Adjointes au Maire,

Etienne DELEPAUT, Thérèse NOCLAIN, Barbara RUBIO COQUEMPOT, Fatima KARRAD,
Kamel MAHTOUR, Sana EL AMRANI, Jean-Adrien MALAIZE, Conseillers délégués,

Chantal LAHARNAR, Bruno DUQUESNOY, Sabine HONORE, Emmanuelle GUILLAIN, Eugénie
CARBON, Rafik BZIOUI, Christelle DUTRIAUX, Guillaume BOCQUET, Thibaut THIEFFRY,
Anne-Charlotte DEMEULENAERE, Clémentine NOUQUERET, Conseillers,

Karima CHOUIA, Mathilde LOUCHART, Jacques DUPONT, Conseillers.

ABSENTS EXCUSES

Pascal NYS ayant donné procuration à Francis VERCAMER
Jérôme MEERSEMAN ayant donné procuration à Saïd LAOUADI
Gaëtan DECOSTER ayant donné procuration à Thibaut THIEFFRY

Médico-sociale

- 1 poste de puéricultrice hors classe

Ces suppressions et créations entrent dans le cadre des nominations suite à concours, avancement de grade ou promotion interne, ainsi que la prévision des recrutements en cours.

Aussi, dès lors que le processus de recrutement est finalisé, un ajustement du tableau des effectifs est effectué.

Considérant la nécessité de créer et de supprimer les postes repris ci-dessus,

Vu l'avis conforme de la commission Finances, Economie et Administration Générale,

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte les modifications du tableau des effectifs en annexe.

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Maire,



Envoyé en préfecture le 13/12/2023

Reçu en préfecture le 13/12/2023

Publié le



ID : 059-215902990-20231207-DEL2023RH113_1-DE